

Mouthy

MAGAZINE D'INFORMATION SEMESTRIEL DE LA COMMUNE DE MOUTHE
JUILLET 2009

n°22

Budget et investissements	2
Déménagement de l'hôpital	3
Les associations	4
L'APEL	4
Association bergers du Jura	4
Tétrados	4
P'tit Tétra	5
Relais petite enfance	5
ADMR	5
Mouth'Anim	6
Amicale pétanque	6
Les Gais Montagnards	6
Ecole de musique	6
Association sportive	7
Spectacles	7
Plan local d'Urbanisme	7
Etat civil	7
Vivre ensemble (horaires travaux bruyants, code la route)	7
Lugicap	8
Piscine chalet PEP	8
Informations pratiques	8

En ce milieu d'année, Mouthy n° 22 vous présente le compte administratif 2008, et les grandes lignes du budget primitif 2009 voté le 31 mars 2009.

Depuis un peu plus d'un an, notre équipe travaille ensemble sur tous les points divers et variés, concernant notre commune. De nouvelles habitudes ont été prises mais toujours avec le même esprit de réflexion, de respect, de convivialité. J'en profite pour adresser un grand merci aux conseillers municipaux et aux adjoints qui, chacun à leur niveau, ont su prendre leurs responsabilités et assument totalement leur mission.

Pour le vote des quatre taxes, la même ligne de conduite que les années précédentes a été tenue puisque nous avons fait le choix de ne pas augmenter le pourcentage de la part communale.

Dans ce bulletin nous avons laissé la parole à un cadre du personnel soignant de l'hôpital local ainsi qu'à une résidente afin qu'il vous livrent leur ressenti après le transfert dans le nouvel établissement. Nous rappelons certaines informations pratiques et utiles, vous trouverez aussi l'annonce des manifestations de l'été...

Plusieurs associations nous ont communiqué des articles afin de mieux se faire connaître. C'est l'occasion de remercier une fois encore tous les bénévoles qui œuvrent avec passion pour les faire vivre.

Pour le fleurissement du village, des efforts sont réalisés afin de le rendre plus attrayant ; un grand merci à tous les bénévoles qui nous aident aux plantations et à l'arrosage.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente saison estivale.

Elisabeth RAMPANT, votre Maire.

Budget et investissements

Mode d'emploi :

Le compte administratif récapitule les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé (2008), alors que le budget primitif est une prévision des dépenses et des recettes de l'exercice à venir (2009).

investissements 2008

exprimés en euros TTC

• BÂTIMENTS

Acquisition d'un hangar, rue de Beaupaquier (142 488,81 frais inclus)
Réfection du hangar, rue de Beaupaquier (4 337,02)
Salle polyvalente, suite et fin de travaux divers (93 944,39)

• MATÉRIEL

Acquisition d'une saleuse (4 119,02)
Acquisition de matériel informatique et armoire de brassage (4 687,92)
Acquisition d'une auto-laveuse pour la salle polyvalente (7 080,31)
Jeux pour l'aire place de l'Eglise (4 888,05)
Acquisition d'une scie sur table et à onglets (1 314,40)
Signalisation (1 033,34)

• VOIRIE & RÉSEAUX

Changement de poteaux incendie (7 415,20)
Réfection des Ponts de Cagnard (16 289,52 dont subvention = 3 897,60)

Eclairage public (points lumineux supplémentaires : 2 923,69)

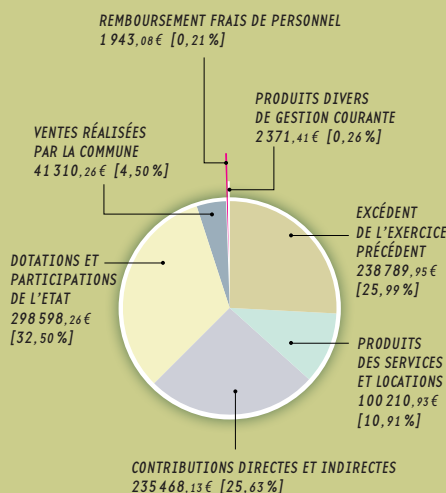
Etude aménagement rue Cart Broumet et RD 437 (6 743,83)

Réfection du Chemin de la Croix de la Bonde (21 619,91)

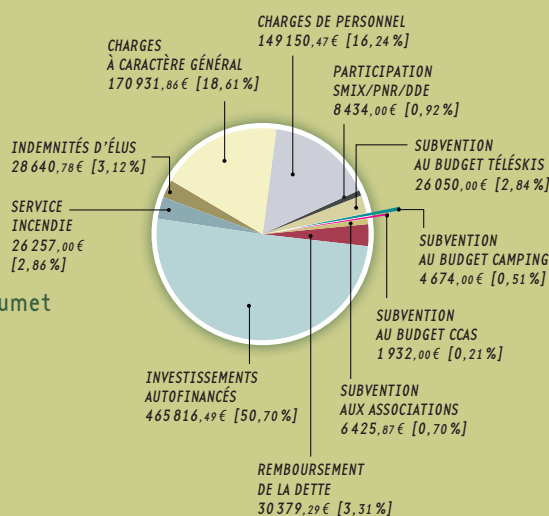
• AUTRES

Reliquat des frais de dossiers liés au PLU (2 900,30)

recettes de fonctionnement 2008



dépenses de fonctionnement 2008



prévisions 2009

LE BUDGET PRIMITIF REGROUPE TOUTES LES DÉPENSES ET RECETTES PRÉVISIONNELLES AU COURS D'UN EXERCICE. DANS SA SÉANCE DU 31 MARS 2009, LE BUDGET PRIMITIF A ÉTÉ VOTÉ ET ARRÊTÉ COMME SUIT :

Dépenses de fonctionnement .. 785 966,00 €
Recettes de fonctionnement ... 785 966,36 €
Dépenses d'investissement 1 103 834,13 €
Recettes d'investissement 1 103 834,13 €

exprimés en euros TTC

investissements prévus pour 2009

Un emprunt est prévu pour la réfection de la toiture de l'église. Tous les autres investissements sont autofinancés.

- Mise en place d'un site internet
- Acquisition d'une remorque
- Acquisition de tables et chaises pour la salle polyvalente
- Acquisition de mobilier pour la bibliothèque
- Acquisition de panneaux de signalisation
- Acquisition d'illuminations de Noël
- Acquisition de vasques pour le fleurissement du village
- Installation d'une aire de loisirs pour les adolescents au terrain de football
- L'aire de jeux, place du centre de secours, sera sécurisée par la mise en place d'une barrière
- Acquisition d'un abri en toile pour les manifestations
- Réfection de la toiture de l'église
- Finition des travaux d'aménagement au hangar communal, rue de Beaupaquier
- Réalisation d'études pour l'aménagement de la Rue Cart Broumet
- Réhabilitation de salle mise à la disposition du club ados

taux d'imposition pour 2009

Les taux des 4 taxes d'imposition pour l'exercice 2009 ont été reconduits sans changement de taux :

Taxe d'habitation 4,96 %
Foncier bâti 7,91 %
Foncier non bâti 16,69 %
Taxe professionnelle 3,93 %

Le produit fiscal 2009 attendu s'élève à 184 135 €. Les prix de l'eau et de l'assainissement sont également inchangés.

hôpital

une opération réussie !

Cas clinique (!) et exemple typique d'un dossier très important d'aménagement en milieu rural, l'hôpital de Mouthé, structure médicalisée spécialisée dans l'hébergement long séjour de personnes âgées, a été reconstruit et a vu sa capacité portée de 51 à 70 lits. Cette magnifique réalisation a été cofinancée par l'Agence Régionale d'Hospitalisation, le Conseil général et les Communautés de Communes des Hauts-du-Doubs et du Mont-d'Or et des 2 Lacs.

Le transfert des résidents s'est déroulé le 11 décembre 2008, sous les frimas de l'hiver, mais dans l'excellence et la bonne humeur. Un grand bravo à tous les acteurs de cette belle réussite. Qui serait mieux placé pour nous parler de cette expérience que ceux qui l'ont vécue de l'intérieur ? Nous publions, sur cette page, le témoignage de D. Pourcelot, cadre de santé, ainsi qu'un extrait de la lettre de Madame Betinelli qui conclut : « Dans de telles conditions, pourquoi ne pas essayer de vivre 100 ans ! ».

L'être sans ombre : nombre cent, lettre ! (extrait)

LE 11 DÉCEMBRE 2008, PAR UNE PASSE-RELLE DE QUATRE MÈTRES... nous sommes passés du premier bâtiment – « le premier du genre en France, en 1969 » – au deuxième bâtiment : résidents, matériel, lits, meubles, etc...

Si ce magnifique deuxième bâtiment, qui s'allie très bien avec et dans le paysage du Haut-Doubs Forestier, n'avait pas été construit, « la belle œuvre du Docteur René Salins et de Madame Joséphine Carrez » s'effondrerait...

Pour le passage d'un bâtiment à l'autre, chaque résident était confié à une infirmière ou à une aide soignante... C'était émotionnant, chacun était une personne !...

Comment nous sommes-nous habitués ? « Très bien », nous, les résidents, avec l'aide du personnel. Quatre toits, quatre maisons ! De beaux noms « nature » : « Primevère », « Gentiane », « Fougère », « Capucine »

Des chambres agréables, de belles couleurs. Sur chaque porte, une superbe petite peinture réalisée par notre artiste peintre bénévole : Jean-Marie Mesnier. Une équipe d'aumônerie attentive à chacun, en accord avec notre prêtre...

Dans de telles conditions, **POURQUOI NE PAS ESSAYER DE VIVRE JUSQU'À 100 ANS ?**

Madame Betinelli, résidente.

C'est avec un temps hivernal que, le 11 décembre 2008, a eu lieu le déménagement de l'hôpital local de Mouthé.

Grâce à un travail de planification rigoureux, établi plusieurs mois à l'avance, le déménagement s'est déroulé dans d'excellentes conditions, aussi bien pour les résidents que pour le personnel.

De nombreuses visites avaient été mises en place afin de préparer cet événement.

Ainsi, le 11 décembre à midi, l'ancien hôpital était vide de ses occupants et cela dans le calme et la bonne humeur. Il est important de noter que la qualité de l'organisation ainsi que la disponibilité et l'engagement des professionnels et des bénévoles ont contribué au succès de cette opération.

Les personnes âgées se sont très vite adaptées aux nouveaux locaux : chambres spacieuses, espaces communs conviviaux et lumineux.

L'hôpital local a augmenté sa capacité d'accueil en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 10 lits supplémentaires.

Cette capacité passe ainsi à 54 lits d'hébergement permanent, l'hôpital conservant, par ailleurs, ses 7 lits de soins de suite convalescence.

A ces deux services déjà existants, viennent s'ajouter 3 nouveaux services : un accueil temporaire de 3 places, un accueil de jour de 3 places également et 6 lits de médecine gériatrique (pour début juillet).

L'ensemble de ces prestations offre aux habitants des communautés de communes du Haut-Doubs et Mont D'Or Lacs toutes les possibilités d'accueil au niveau de la filière gériatrique.

D. Pourcelot,
Cadre de Santé Hôpital R. SALINS

*Toutes nos excuses auprès
de Mme Betinelli, dont la jolie lettre
n'a pu être publiée entièrement.



Pour tout renseignement concernant ces nouveaux services, vous pouvez contacter le 03 81 69 22 81 du lundi au vendredi de 08 h 00 à 17 h 00.

associations de «bienfaisers»

L'été et la fin de l'année scolaire sont déjà là. C'est bientôt l'heure pour les

acteurs de la vie associative, de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer la prochaine.

L'équipe municipale, consciente et respectueuse de la grande qualité du tissu associatif à Mouthe, a donc pensé utile d'ouvrir les pages du Mouthy aux associations qui le désirent. Voici donc le grand dossier qui leur est consacré.

Ces parents qui font l'«apel»

L'APEL (Association de Parents d'Elèves) de l'école du Sacré Cœur organise des manifestations ou des ventes diverses afin de financer une grande partie des sorties pédagogiques et autres projets réalisés par les enseignantes. Ceci permet aux familles de ménager leurs dépenses. Cette Association a un deuxième rôle important qu'elle ne néglige pas: elle organise tout au long de l'année des moments de rencontre, de convivialité enfants/parents/enseignantes. Voici les actions menées:

ACCUEIL CAFÉ/CROISSANT offert aux parents lors de la rentrée des classes pour les parents. Ceci permet de prendre le temps d'échanger entre parents et enseignants mais aussi pour les nouvelles familles, de se sentir vraiment accueillies.

VENTE DE POMMES dans la cour de l'école, distribution de sacs de pommes aux familles, café et gâteaux aux pommes confectionnés par les enfants.

MARCHÉ DE NOËL DE MOUTHE.

SOIRÉE CARNAVAL, qui a nécessité plusieurs réunions de préparation et, le jour même, beaucoup d'investissement de la part de chacun. Ce Carnaval est ouvert à toute personne souhaitant y participer.

APÉRITIF de clôture lors des portes ouvertes de l'école nous avons organisé un apéritif pour clôturer cet après-midi. Cette année, grâce à l'argent récoltée par l'APEL, les enfants ont pu assister à différents **SPECTACLES**, effectuer des **VISITES**, s'initier au **THÉÂTRE**...

Organisés en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique, ces moments de rencontre entre parents, ces actions pour ponctuer le calendrier scolaire nous tiennent vraiment à cœur et semblent être appréciés de tous.

Tout ceci nous donne vraiment envie de continuer d'autant plus qu'il règne une très bonne ambiance au sein de l'association et que tout se fait de bon cœur et de bonne humeur.



Bergers: «rattrouper»

Association des bergers du Jura franco-suisse et amis

Association loi 1901,
créée en 1993
par des bergères et bergers
français et suisses en activité sur le massif jurassien.



Objectifs : Maintenir et défendre la vie pastorale en respectant la présence du berger, la flore et la faune / Favoriser les liens entre les bergers et la communication avec le monde agricole et non agricole. / Soutenir des projets dans l'esprit de l'association, tel le «Festiv'al rencontre des bergers» organisé Chez Liadet en mai dernier par le «Legta» de Montmorot et l'association «Sports et Animation en Moyenne Montagne».

Principales activités : Formations pour les bergers portant sur les thématiques du métier / Rédaction en 2004 d'une charte mettant en évidence les engagements et les souhaits des bergers / Opérations annuelles «Un berger dans mon école» (exemple cycle 3 de l'école du Bois-Joli à Mouthe cette année) / Récemment, aide à l'installation d'un berger dans les collines (en partenariat avec la mairie de Besançon - Fêtes de la transhumance en ville...)

CONTACT auprès du président Norbert Bournez
4 place de l'Eglise 25240 Mouthe / Tél : 03 81 69 13 70
famillebournez@aol.com

Tétrados: «s'éclater ! »

Le Club Ados c'est un moyen de se retrouver, s'amuser, monter des projets ou même... ne rien faire, toujours en bonne compagnie. Une sortie par mois, des opérations d'autofinancement, un local sous la responsabilité d'un animateur, des sorties week-end, de la musique, un voyage, des jeux, des activités manuelles... il y a toujours de quoi s'occuper pendant les vacances. Et bien sûr, vos propositions sont les bienvenues !

N'hésitez pas à venir retirer un dossier d'inscription pour participer à toutes ces activités. Consultez aussi notre blog (fait par nous avec nos petites mains !) : cchdtetradados.overblog.com

CONTACT : 03 81 69 19 87 ou 06 50 59 06 26 et clsh.mouthe@wanadoo.fr
OUVERT : le mardi de 16 h 45 à 18 h 45, 2^e étage à la Mairie de Mouthe,
le 2^e mercredi du mois, salle de Gellin ou à l'Agorespace,
le 4^e mercredi du mois, salle de l'OT de Chapelle-des-Bois.

P'tit Tétras et grands moments

L'A.L.S.H «LE P'TIT TÉTRAS» à Mouthe **ACCUEILLE DES ENFANTS EN PÉRISCOLAIRE** (4-12 ans), il permet aussi aux jeunes de se retrouver au **CLUB ADOS DEUX FOIS PAR SEMAINE** (le mardi de 16h45 à 18h45 et le mercredi de 17h30 à 19h30) et propose des **ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**.

Séverine Maugery occupe le poste de directrice et d'animatrice, Céline Bouveret celui de coordinatrice PEL et d'animatrice, Cédric Cazaud est animateur territorial jeunesse, il s'occupe plus particulièrement du club ado.

Le centre, ouvert en périscolaire à partir de 6h15, assure le repas de midi et accueille les enfants après l'école jusqu'à 19h.

Pendant les vacances scolaires, le P'tit Tétras propose des activités de pleine nature ou culturelles encadrées par les animateurs, généralement basées sur un thème particulier chaque semaine.

Un mercredi par mois, des sorties à la journée, sont proposées : randonnée équestre, visite d'un parc de chiens polaires, escalade, sortie cinéma, accrobranche...

Une forte augmentation d'inscrits a été enregistrée cette année.

LES PROJETS POUR CET ÉTÉ.....

24 JUIN : journée à Aquaparc, **DU 13 AU 17 JUILLET** : séjour camping et multisports de plein air à Auxonne (maxi 16 participants), **DU 12 AU 14 AOÛT** : mini-camp avec nuit en refuge sur le Mont d'Or pour les 6-12 ans (16 enfants maxi), **PENDANT LES VACANCES** : semaines d'activités à thème...

Programme complet diffusé ultérieurement...

ATTENTION : FERMETURE DU 19 JUILLET AU 9 AOÛT 09.



On vous «relais» en permanence

C'EST NOUVEAU, C'EST POUR LES MAMANS ET ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !

Depuis avril, une convention a été signée entre la CCHD et le RELAIS PETITE ENFANCE de Pontarlier pour la mise en place d'une **PERMANENCE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**. Elle a lieu tous les 2^e mercredis de chaque mois dans les locaux du P'tit Tétras, mairie de Mouthe, et connaît déjà un vif succès.

Ce relais est un service qui a pour objectif d'**AMÉLIORER LES CONDITIONS ET LES QUALITÉS DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES**. Il est également un lieu dédié aux familles afin de donner une information précise sur toutes les prestations, leurs droits et démarches à effectuer dans leur fonction d'employeur. Il a aussi pour mission d'**AIDER LES PARENTS DANS LA RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE** : garde collective, chez une assistante maternelle, à domicile...

PROCHAINES RÉUNIONS (sous réserve de changements): les mercredis 8 juillet, [congrés en août], 9 septembre, 7 octobre, 18 novembre, 9 décembre.

Garder les enfants... service compris !

L'ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE (ADMR)

a vu le jour après-guerre par le biais des aides familiales rurales auprès des familles. Au fil du temps, ses actions se sont concentrées auprès des personnes fragilisées. Mais l'ADMR, ce n'est pas uniquement l'accompagnement des personnes dépendantes : son objectif est de permettre aux personnes et aux familles de bien vivre chez elles.

Aujourd'hui, l'ADMR dispose d'un agrément qualité pour plus de 20 services. Afin d'être toujours au plus proche des besoins des habitants, **L'ADMR PEUT PAR EXEMPLE INTERVENIR À VOTRE DOMICILE POUR GARDER VOS ENFANTS OU POUR EFFEC-TUER L'ENTRETIEN MÉNAGER**.

N'hésitez pas à nous contacter afin que nous étudions ensemble votre besoin :

PERMANENCES :

les lundis, mercredis, vendredis.
Mairie Mouthe, 3 Grande rue
info.fede25@admr.org
Tél: 03 81 56 22 44 ou 03 81 69 13 33

FONCTIONNEMENT

Une intervenante se rend au domicile pour garder les enfants en fonction des besoins de la famille (de façon régulière ou ponctuelle, 24h/24, en mode de garde unique ou en complément d'une assistante maternelle ou d'une structure d'accueil périscolaire).

Nous pouvons garder les enfants d'une famille ou mettre en place une garde partagée (enfants de plusieurs familles gardés simultanément au domicile de l'un ou l'autre des foyers).

Ce mode de fonctionnement permet de respecter le rythme des enfants.

Ces prestations donnent droit à une déduction ou à un crédit d'impôts.

Au-delà de son intervention, l'ADMR :

- **RÉALISE UNE ESTIMATION PRÉCISE DU COÛT** de revient en fonction des aides possibles puis vous établit un devis clair et une facturation sans surprise.
- **PREND EN COMPTE PRÉCISÉMENT LES ATTENTES** concernant la garde des enfants.
- **ACCOMPAGNE** pas à pas les personnes et les familles **DANS LES DIFFÉRENTES DÉMARCHES**.
- Réalise un **SUIVI RÉGULIER DE SES INTERVENTIONS**.
- **ASSURE LE REMPLACEMENT EN CAS DE CONGÉS OU DE MALADIES**.

associations (suite)



Pétanque : du sport à loisir.

Comme chaque année, **L'AMICALE BOULES MOUTHE** organise tous les vendredis soirs de juin à août ses concours de pétanque ainsi que les doublettes d'été ouverts à tous de 7 ans à... !! Nous vous informons de quelques dates importantes dans la saison : triplettes mixtes : **samedi 11 juillet** // grand concours annuel : **dimanche 09 août** // concours à la suisse sur la journée : **samedi 29 août** // finale des doublettes d'été et concours triplettes mêlées après-midi : **samedi 05 septembre**.

La pétanque, un loisir et un sport, c'est donc ouvert à tout le monde ! A bientôt.

CONTACT : Patrick Bailly au 03 81 69 24 64.



Manifestation... de bonne humeur.

MOUTH'ANIM, EST UNE ASSOCIATION À PART ENTIÈRE, déléguée par la commune pour faire vivre notre village. C'est ainsi que, depuis 3 ans, Mouth'anim, forte de son équipe de bénévoles dynamiques et motivés, a le plaisir de vous proposer des animations diverses et variées : jeux «Intervilles», thé dansant, marché de Noël, fondue géante, fête de la musique.

Venez toujours nombreux profiter de ces manifestations !

Une légende est née, quelle histoire !

Depuis sa source, le Doubs roule sur ses flots, de vallée en vallée, la joyeuse nouvelle, répétée en écho... ! C'est une naissance !

Le journal Officiel de la République du 26 mai 2008 en publie l'acte. La famille musicienne de la Batterie fanfare de Mouthe est donc très fière de vous faire part de la naissance officielle de **L'ORCHESTRE DE BATTERIE FANFARE «LES GAIS MONTAGNARDS» ET SON ÉCOLE DE MUSIQUE**.

La Société a été fondée en 1935. Déclarée en préfecture, sous sa forme actuelle en 1947, elle a participé, depuis les années 50, à de nombreux concours régionaux et nationaux. Elle a adhéré, en 1980, à la Confédération Française des Batteries Fanfares.

Plusieurs chefs l'ont dirigée jusqu'à ce jour : Gilbert Rochat, Emile Cuenet, Robert Bailly, Claude Nicolet, René Montrichard et depuis 2004, c'est Mickaël Poux.

En février 2008, afin de dépoussiérer les statuts, plusieurs courriers sont adressés à la sous-préfecture et... surprise : la société de Musique Les Gais Montagnards n'existe pas ! Aucune trace ni en 1935, ni en 1947... l'histoire est toujours faite de légendes ! Les Gais Montagnards avaient pourtant bien laissé un souvenir mémorable partout où ils se produisaient, autant par le sérieux de leur préparation aux prestations que par leurs aptitudes festives. Même sans existence administrative, la B.F a bien vécu !

Salut et merci à tous ! Présidents, directeurs et musiciens qui vous êtes succédés, pendant 75 ans et qui nous laissez une société neuve, jeune et dynamique, classée en division «excellence». Merci particulièrement à Claude Nicolet, personnage attachant et sympathique qui a été, pendant une trentaine d'années, l'âme de la société.

La société est actuellement forte d'une trentaine de musiciennes et musiciens (issus, en grande partie de la formation interne). Elle a des statuts modernes, administrativement reconnus, une école de musique organisée et un nouveau président, choisi dans ses rangs : Julien Letoublon. Le bureau est composé de : Mickaël Poux (chef et compositeur), Gérard Jeannaux (directeur adjoint), Claude Nicolet (secrétaire), Frédéric Nicolet (trésorier), Christian et Arnaud Invernizzi (membres).

Longtemps encore se racontera l'histoire devenue légende des hommes de la «vienne B.F», mais surtout, longtemps encore, résonneront les sonorités joyeuses des cors, clairons, trompettes et tambours de la Batterie Fanfare de Mouthe.

Pierre Guigot



A la portée de tous...

L'ÉCOLE DE MUSIQUE a été créée dans le but de promouvoir et d'organiser une éducation musicale de qualité dans notre secteur. Chaque année, ce sont environ 25 élèves qui pratiquent l'instrument de leur choix et reçoivent un enseignement musical (solfège) dispensé par des professeurs diplômés.

A l'instar de l'éveil musical, permettant aux plus jeunes une première approche ludique de la musique et du rythme, l'enseignement du solfège est dispensé par petits groupes d'élèves. Les cours d'instrument sont, quant à eux, individuels. Ainsi, ce sont 27 séances* réparties sur l'année scolaire, qui permettent une formation en solfège + instrument (très conseillé), solfège seul ou instrument seul. Chaque année, une ou deux auditions publiques sont organisées et les progrès de chacun sont validés par un examen interne ou externe suivant le niveau.

Organisation et atouts :

- Le recrutement des élèves, la communication, l'organisation des plannings et des manifestations, la gestion financière sont assurés par les six membres bénévoles de l'association.
- Les six professeurs diplômés sont salariés par l'association.
- Des aides financières (communes, CCHD, Conseil général) permettent de proposer des tarifs attractifs.
- L'école est affiliée à la Confédération Musicale de France.

Rentrée 2009 :

Les enseignements proposés s'adressent bien sûr aux enfants débutants ou non, mais aussi aux adultes !

- **EVEIL MUSICAL** : peuvent s'inscrire les enfants entrant au CE1 (la méthode d'enseignement suppose que l'élève sait lire)
- **SOLFÈGE** : les élèves sont répartis par groupes en début d'année, suivant leur niveau.
- **INSTRUMENT** : outre les grands classiques (piano, guitare, batterie/percussions, violon), l'accordéon, l'harmonica blues, la trompette et autres cuivres pourront être proposés.

TARIFS : (sous réserve d'ajustements)

Solfège seul : 162 euros / Solfège et instrument : 392 euros / Instrument seul : 272 euros / Eveil musical : 162 euros

Forfait annuel pour 27 cours annuels*.

Règlement par 4 chèques, encaissement en 4 fois réparties sur l'année.

CONTACT : Jean-Luc Mareschal. Tél 03 81 69 10 74.

* solfège en groupe : 1 heure. Eveil musical et cours d'instrument individuel : 1/2 heure.

Poste restante...

Après **Le mirifique voyage** (troupe le Philepat, 20 février), **Knock** (Sarbacane théâtre, 17 avril), **Les gourmands disent** » (Héliotrope théâtre, 15 mai), **Le cabaret des bouches** (Théâtre des Valises, 26 juin)... **fin de tournée le 16 octobre, avec Concerto pour un facteur timbré** (Léoungli théâtre). Spectacles soutenus financièrement par le Conseil général et la CCHD, dans le cadre de la saison culturelle.

...et futur été !

En juillet : Spectacle de magie
Le 21 août : **Les pieds s'entêtent** (Brassens, Trénet)

Âgée mais sportive !

LA VIEILLE DAME ASM (ASSOCIATION SPORTIVE DE MOUTHE) A 75 ANS CETTE ANNÉE. Enregistrée au Journal Officiel le 18 février 1934, ses parents créateurs étaient : Henri Guyon Gellin, vétérinaire de métier et premier président / Paul Vuez, commerçant, vice-président / Mr le Doyen Jeannigros, président d'honneur / Le docteur Paindestre, responsable du service de santé de l'ASM / Léon Mougin, douanier, et capitaine / Jean Pachon, sans profession et trésorier / Léon Magnenet instituteur, et secrétaire. Son objet d'alors, la préparation militaire par la mise en pratique de tous les sports ; développement et raffermissement de l'amitié ; organisation de concours et de fêtes diverses. L'association a longtemps été le support du foot, puis du ski, avant de devenir ce qu'elle est au cours de l'année 2008-2009, une association de 10 sections (voir plus loin), avec un effectif de 414 membres de toutes les communes de la CCHD et même au-delà.

Si certaines sections ne proposent pas de compétitions, mais plutôt de la détente et de la convivialité, on se doit cependant de noter les résultats de celles qui ont un but formateur, et qui peuvent servir de « locomotives ».

Ces 10 sections permettent de pratiquer 16 sports différents : **VÉLO ROUTE, VTT, RANDONNÉE, COURSE À PIED ET TRAIL, SKI DE FOND, SKI ALPIN, SAUT À SKI, GYMNASTIQUE, FOOTBALL, TENNIS, VOLLEY, BADMINTON, TENNIS DE TABLE, JUDO, KARATÉ, ROLLERS**.

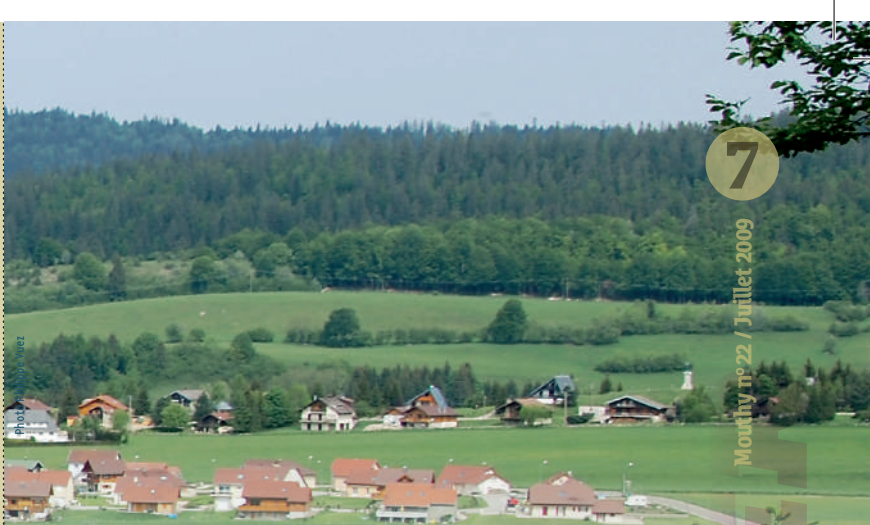
Après les années Fabrice, on commence à voir poindre les années Samuel et Aurore au niveau régional, national et même international. On ne peut, il est vrai, citer tous ces sportifs qui suent sang et eau pour leur devenir physique, ou tout simplement mental, mais on doit cependant souligner l'existence de certains résultats collectifs ou individuels.

L'EFFECTIF : Course à pied : 14 / Foot : 80 / Gymn. : 90 / Judo : 31 / Karaté : 38 / Randonnée : 18 / Rollers : 39 / Ski : 62 / Vélo : 15 / Tennis-Volley : 35 / **TOTAL : 422**

Affichez vos idées lumineuses



Vous l'avez découvert depuis quelques semaines : un panneau lumineux a été installé à l'entrée de Mouthe, à l'initiative de l'Office de Tourisme. Cet outil de communication, actuel et efficace, est destiné à la diffusion des informations générales liées à la vie locale et à faciliter la promotion des activités culturelles, sportives et associatives. N'hésitez donc pas à contacter l'Office de Tourisme pour tout message que vous souhaitez voir affiché. Renseignements et conditions : 01 81 69 22 78.



Mouthy n°22 / Juillet 2009

Vivre ensemble

Circulation automobile : merci de porter attention aux usagers piétons dans le centre du village où la vitesse est limitée à 50 km/h. Par ailleurs, nous avons la chance de n'avoir à connaître ni zones bleues, ni parkings payants. Respectons toutefois les trottoirs en laissant le passage libre aux poussettes et aux fauteuils roulants. **Nuisances sonores** : les travaux personnels bruyants (dont tondeuses à gazon) sont limités aux horaires suivants : Du lundi au vendredi : 08 h 30 / 12 h 00 et 14 h 00 / 19 h 30, le samedi : 09 h 00 / 12 h 00 et 15 h 00 / 19 h 30, dimanche et jours fériés : 10 h 00 / 12 h 00.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU, ou Plan Local d'Urbanisme, est le document de référence qui fixe sur le territoire de la commune les dispositions d'urbanisme participant au cadre de vie des habitants. Il traduit le projet communal en matière de développement économique ou démographique et de mise en valeur des paysages, des milieux et espaces naturels. Nous vous rappelons que ce document, qui est maintenant passé au contrôle de légalité, est consultable en Mairie.

Dans sa volonté de promouvoir une politique de l'habitat adaptée aux besoins des différentes catégories de population, la commune de Mouthe est naturellement intéressée par l'acquisition de terrains classés en zones dites urbaines et étudiera volontiers toute proposition de cession de parcelles.

Etat civil

Mariages :

DHÔTE Julien et CHEVALIER Magali 23/05/2009
CANNELLE Fabien et INVERNIZZI Sandra 27/06/2009

Naissances :

CAPELLI Julian 12/03/2009
FERRY Téo 31/03/2009
PEILLON Nathan 03/04/2009
VEIGNIE Charles 20/05/2009
WEBER Lucas 09/06/2009
WEBER Romain 09/06/2009

Décès :

GAUDET Monique 21/12/2008
DREZET Albertine née PERRIER 21/01/2009
POIX Paulette née GUYON 31/01/2009
DATH Charles-Edouard 07/02/2009
EPAILLY Bernadette née BONNEFOY 06/03/2009
SALVI Jeannine née BASIN 07/06/2009

Mouthy pratique

Mairie

Du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 03 81 69 27 45
Fax : 03 81 69 13 13
mairie.mouthes@wanadoo.fr

ADMR service à domicile

Lundi de 15 h 00 à 17 h 00
mercredi de 10 h 00 à 11 h 00
vendredi de 10 h 00 à 12 h 00
Tél. 03 81 69 13 33

SSIAD de Mouthes

1 rue Cart Broumet à Mouthes
Tél. 03 81 69 21 62
Fax : 03 81 69 20 76
ssiad-mouthes@wanadoo.fr

Trésorerie Générale

3 Grande Rue à Mouthes
Tél. 03 81 69 22 71

Bibliothèque

Le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00
Contact : Mme Thiébaud
au 03 81 69 24 65

La Poste

Lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 17 h 45
Samedi de 9 h 15 à 12 h 15

Déchetterie

En été : mardi de 16 h à 17 h
mercredi de 18 h à 19 h
jeudi de 16 h à 17 h
samedi de 13 h 30 à 16 h 30
En hiver : mercredi de 17 h à 18 h
samedi de 13 h 30 à 16 h 30

Centre de loisirs Familles Rurales Le P'tit Tétrás

Tél. 03 81 69 19 87

Piscine (au chalet PEP)

Ouverture au public hors
vacances scolaires le mardi
Voir horaires en bas de page.

Hôpital local

Tél. 03 81 69 22 81
Fax : 03 81 69 13 47

Centre de soins infirmiers

Tél. 03 81 69 12 86

Médecins

Docteur Guyon Jean-Michel
Tél. 03 81 69 28 50
Docteur Klabi Frédéric
Tél. 03 81 69 20 89

Dentistes

**Docteurs Monnot
François et Anne-Monique**
Tél. 03 81 69 21 77

Pharmacie

Pharmacie Rampant
Tél. 03 81 69 21 23
Fax : 03 81 69 12 08

En cas de difficulté, vous pouvez contacter la Mairie ou, s'il y a danger immédiat, les services d'urgence.
POMPIERS : 18 • URGENCES : 112 • GENDARMERIE : 17 • Gardes médicales : 3966

retour à la source

LE 22 FÉVRIER 2009 À 11 H 30, UN COMITÉ D'ACCUEIL D'UNE CENTAINE DE PERSONNES (FAMILLE, AMIS ET ÉLUS) ATTENDAIT À LA SOURCE DU DOUBS FRÉDÉRIC MARTIN, TÉTRAPLÉGIQUE APRÈS UN ACCIDENT DE PISCINE À L'ÂGE DE 7 ANS.

Frédéric est arrivé, dans son fauteuil roulant installé sur un appareillage spécifique de son invention appelé Lagicap (matériel médaillé en 2006 au concours Lepine).

Il venait de parcourir les 76 km Lamoura - Mouthes en suivant le parcours de la Transjurassienne, accompagné dans son périple de son frère Arnaud et d'un ami, Franck Emeyriat, avec leurs raquettes, l'un facilitant l'avancée de la Lagicap et l'autre tirant dans son sillage la pulka transportant matériel et ravitaillement (au départ environ 130 kg).

Les trois aventuriers ont passé une semaine en autonomie complète dans des conditions extrêmes, marchant quotidiennement 5 à 6 heures.

Lorsque l'on sait que pour une personne tétraplégique, le simple fait de camper sous tente en été est quasiment mission impossible, on peut dire que bivouaquer par des températures atteignant moins vingt et plus, est une prouesse.

Frédéric veut prouver que les handicapés peuvent eux aussi réaliser de grandes choses, un tel exploit ne peut que renforcer notre admiration et notre humilité.

www.lagicap.com



mettez-vous dans le bain

Cet été, la piscine du chalet PEP sera ouverte du 6 juillet au 28 août. Rappel des périodes et horaires d'accueil du public.

Du 6 juillet au 28 août.

Lundi..... de 14 h 30 à 16 h 30
Mardi..... de 18 h 30 à 20 h 00
Jeudi..... de 14 h 30 à 16 h 30

Petites vacances scolaires*

Lundi..... de 14 h 30 à 16 h 30
Mardi..... de 18 h 30 à 20 h 00
Mercredi..... de 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi..... de 14 h 30 à 16 h 30
Vendredi..... de 14 h 30 à 16 h 30

Hors vacances scolaires

Lundi..... de 12 h à 13 h 30
Mardi..... de 18 h 30 à 20 h 00
Mercredi..... de 14 h 30 à 16 h 30
Vendredi..... de 12 h 00 à 13 h 30

Des cours d'aquagym sont également organisés hors période scolaire. Pour tout renseignement :
Chalet PEP - Source du Doubs - 25240 Mouthes
03 81 46 29 40 ou 03 81 46 29 44

* Fermée du 1^{er} au 5 novembre et du 19 au 27 déc. 2009